



La pépinière romande certifiée
à votre disposition

Eurolant S.à.r.l.

Scions fruitiers

toutes espèces fruitières

hautes tiges
arbres formés

greffage sous contrat



Eurolant S.à.r.l. - En Pérauses, rte de l'Etraz, 1267 Vich - Fax 022 364 69 43 - Tél. 022 364 69 33

LA MÉCANISATION DES TRAVAUX ARBORICOLES,
VITICOLES ET ESPACES VERTS

NOTRE PASSION DEPUIS PLUS DE 50 ANS!



- PORTE-OUTILS VITICOLES
MULTI-JYP
- LE PROGRAMME PELLENC
AVEC LE SÉCATEUR LIXION
ET LA PRÉ-TAILLEUSE VISIO
- PLATE-FORME DE CUEILLETTE
ET DE TAILLE BLOSI
- ENFOUISSEURS DE PIERRES
PRÉPARATEUR DE SOL DAIRON



NOUVEAU MODÈLE

CHAPPOT SA

Route Cantonale – 1906 Charrat
Constructeur – Distributeur
Tél. 027 746 13 33
Fax 027 746 33 69

www.chappotmachines.ch
E-mail: etchapsa@omedia.ch

Groupe de vannes électriques
Adaptable sur pulvérisateur et atomiseur
Contrôle et réglage en cabine



- vanne générale + filtre +
pression + débitmètre +
- vannes de 2 à 5 secteurs
- affichage et réglage
en cabine



AgriTechno L'agriculture de précision

Case postale 24 – CH-1066 Epalinges
Tél. 021 784 19 60 – Fax 021 784 36 35

E-mail: agritechno-lambert@bluewin.ch – www.agritechno.ch

BOUCHONS Schlittler

E. & H. Schlittler Frères SA
Autschachen 41
CH-8752 Naefels / Gl
Tél. +41 (0)55 618 40 30
Fax +41 (0)55 618 40 37
info@swisscork.ch

FABRIQUE DE BOUCHONS ET DE LIÈGE AGGLOMÉRÉ

- BOUCHONS EN LIÈGE
- CAPSULE À VIS VINIVIS
- BOUCHONS SYNTHÉTIQUES NOCORK-E
- BOUCHONS À TÊTE NOCORK SPIRIT®
- TIRE-BOUCHONS PULLPARROT

CONSULTEZ LE SITE
WWW.SWISSCORK.CH



BIOREBA

Le spécialiste du diagnostic
pour les maladies des plantes

Chr. Merian-Ring 7
CH-4153 Reinach BL1
Tél: +41 61 712 11 25
Fax: +41 61 712 11 17
E-mail: admin@bioreba.ch
Web: www.bioreba.com

Test ELISA

Réactifs et kits de diagnostics complets, faciles
d'utilisation.

Equipement de laboratoire

Broyeur et sachets pour la préparation des échantillons.
Laveur ELISA.

Service d'analyse personnalisée

Confiez-nous vos échantillons pour une
expertise sanitaire détaillée par ELISA et PCR.

Dernières nouvelles du feu bactérien

Le feu bactérien (*Erwinia amylovora*) est une dangereuse bactériose qui peut occasionner de graves dégâts économiques dans les vergers commerciaux, les pépinières et les vergers à haute-tige. Tout cas suspect doit obligatoirement être annoncé au service cantonal concerné.

Plantes-hôtes

En plus des pommiers, poiriers et cognassiers, le feu bactérien peut s'attaquer aux plantes sauvages et ornementales suivantes: aubépine (*Crataegus sp.*), toutes les espèces de sorbiers, par exemple le sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*) et l'alisier (*S. aria*), l'amélanchier (*Amelanchier sp.*), les cotonéasters, le buisson ardent (*Pyracantha*), le cognassier du Japon (*Chaenomeles*), *Photinia davidiana*, *Stranvaesia davidiana*, le néflier du Japon (*Eriobotrya japonica*) et le néflier (*Mespilus germanica*).

Plantes interdites

Depuis le 1^{er} mai 2002, une ordonnance suisse interdit la production et l'importation de *Cotoneaster* et de *Photinia davidiana*. Certains cantons ont étendu cette interdiction à d'autres plantes-hôtes du feu bactérien.

Dissémination

La dissémination à large échelle se fait surtout par du matériel végétal infecté. A plus petite échelle, la maladie se transmet aux plantes saines par les insectes, le vent, la pluie, la grêle, les oiseaux et l'homme.

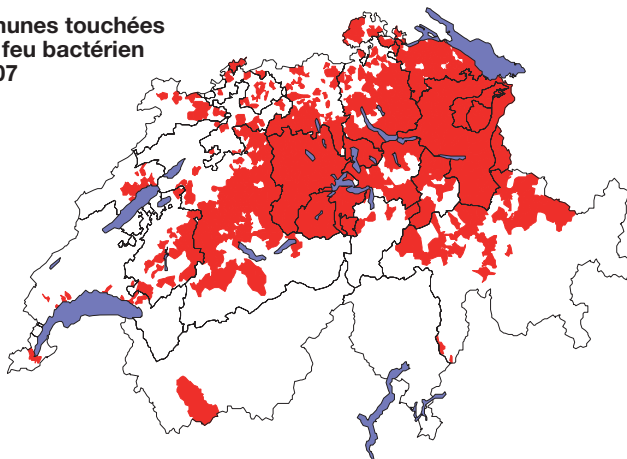


Attaque sur porte-greffe M9 fin août 2007.

Symptômes

L'infection apparaît souvent au niveau des fleurs. Les bouquets floraux meurent. Les feuilles brunissent depuis le pétiole, montrent un triangle brun typique et restent attachées aux pousses. Les jeunes fruits prennent une couleur brun-noir et un aspect légèrement ridé. La maladie peut se développer rapidement sur les jeunes pousses et les branches. En automne, la maladie peut aussi se déclarer sur les porte-greffes (M9, M26, P22 et

■ Communes touchées
par le feu bactérien
en 2007



Informations actuelles et complètes au sujet
du feu bactérien sur www.feubacterien.ch

- Actualités du feu bactérien
- Pronostic des infections florales
- Communes atteintes par le feu bactérien
- Développement de la maladie en Suisse
- Zones touchées par le feu bactérien
- Zones interdites aux abeilles
- Stratégies de lutte
- Plantes-hôtes
- Fiches techniques

Evolution de la maladie en Suisse

- **1989:** premier foyer de feu bactérien en Suisse.
- **1994** et surtout **1995:** première infection florale importante en verger.
- **1998/99:** attaque sur des arbres hautes-tiges dans des parcelles situées en altitude.
- **2000:** dégâts massifs dans des vergers commerciaux de Suisse orientale et centrale.
- **2001:** importants dégâts sur *Cotoneaster dammeri*.
- **2003:** augmentation des dégâts dans les vergers hautes-tiges.
- **2005:** très importante attaque sur poiriers hautes-tiges dans les cantons de Saint-Gall et Lucerne; fortes attaques régionales sur pommiers.
- **2006:** peu de dégâts dans les vergers commerciaux. Quelques centaines de poiriers hautes-tiges touchés.
- **2007:** très importants dégâts dans les vergers commerciaux et les vergers hautes-tiges. Plus de 100 ha de vergers commerciaux ont été arrachés. En automne, on observe pour la première fois d'importants dégâts sur porte-greffes. Premiers dégâts sur fruits à pépins dans le canton de Vaud (pommier, poirier et cognassier dans des jardins familiaux). Première observation de la maladie dans les cantons d'Obwald et Uri.

J-TE-G). Des décolorations rouge-brun à brun foncé sont visibles sous l'écorce. Les jeunes pousses attaquées prennent une forme de crosse typique. Sur les organes malades, des gouttelettes jaunâtres d'exsudats bactériens peuvent être observées.

Mesures et lutte

Depuis 1999, les régions fortement touchées ont été décrétées zones contaminées. Des zones protégées pour la commercialisation de matériel de pépinière ont été



Bouquets floraux et jeunes fruits avec exsudats bactériens (7.5.2007).

définies. Dans ces régions, seul le matériel atteignant les plus hauts standard de sécurité peut être utilisé (pas-seport phytosanitaire Zp-b2). Ces deux mesures sont actualisées chaque année sur la base de l'évolution de la situation. Les stratégies de protection pour toute la Suisse ont été introduites dans la Directive fédérale n° 3 sur la lutte contre le feu bactérien de juin 2006.

Dans les vergers ayant subi une attaque de feu bactérien l'année précédente, ou si une attaque de feu bactérien a été observée dans les alentours, un traitement de débouffement au cuivre (10)* est recommandé. Les produits Myco-Sin (12), Biopro (12) et Serenade WPO (12) sont homologués avec une efficacité partielle. Toutes ces préparations doivent être appliquées préventivement.

- Application de Myco-Sin: dès le stade ballon jusqu'à la fin de la floraison à intervalles de cinq jours.
- En cas d'utilisation de Biopro et de Serenade WPO, chaque fleur doit être protégée. Moment de traitement recommandé: 1^{er} traitement à 10% de fleurs ouvertes, puis tous les cinq jours jusqu'à l'ouverture de toutes les fleurs. Le traitement Biopro doit impérativement être effectué lors de températures moyennes d'au moins 15 °C et à un volume de 800 l/ha. Pour le Serenade WPO, la température doit se situer entre 5 et 25 °C.

Les jours de grand risque d'infection, il convient d'éviter ou de repousser les traitements phytosanitaires demandant de grands volumes d'eau.

☞ Renseignements complémentaires: fiches ACW 709 (Myco-Sin), 710 (Biopro), 711 (Cuivre) et 712 (Serenade WPO).

*Les numéros entre parenthèses renvoient aux classes de produits décrites dans l'Index phytosanitaire pour l'arboriculture.



Formation d'un chancre pouvant à nouveau être actif au printemps (2.8.2007).

Procédure lors de cas suspects

Producteur

- ▶ **Ne pas toucher:** pas de prise d'échantillons douteux (risque de dissémination).
- ▶ Informer immédiatement le service cantonal concerné (adresses et numéros de téléphone en page 5).
- ▶ Communiquer le lieu, la parcelle, la plante-hôte et les symptômes.
- ▶ Ne prendre aucune mesure de lutte personnelle.

Canton

- ▶ Contrôle immédiat sur place.
- ▶ En cas de doute extrême, prise d'échantillon et envoi à: Agroscope Changins-Wädenswil ACW, laboratoire feu bactérien, CP 185, 8820 Wädenswil.

Mesures en cas d'attaque

- Les organes compétents décident des mesures à prendre. L'expérience montre que les plantes ou parties de plante attaquées doivent être détruites et brûlées le plus rapidement possible, car de tels foyers peuvent engendrer de nouvelles attaques.
- ▶ Contrôle des environs par des experts.

Mesures d'hygiène et désinfection

Le danger de dissémination du feu bactérien par l'homme est important. Les exsudats bactériens peuvent facilement être propagés en restant collés aux mains, aux outils ou

aux vêtements. Des mesures d'hygiène spécifiques sont nécessaires dans les domaines où le feu bactérien a été observé et dans les endroits où l'on travaille avec des plantes et où le risque de feu bactérien existe.

Lors de changements de place de travail ou de travaux de taille sur des plantes-hôtes du feu bactérien, il faut désinfecter les outils:

- ▶ plonger les ciseaux, sécateurs, couteaux dans du Gigasept Instru AF 4% ou de l'éthanol à 70 °C pendant trente minutes;
- ▶ désinfecter les scies à la flamme ou les sprayer avec du Gigasept Instru AF 7%;
- ▶ se laver et désinfecter ses mains plusieurs fois avec du Sensiva ou du Sterillium;
- ▶ sprayer ses chaussures avec du Gigasept Instru AF 7% ou les laver à l'eau chaude et changer d'habits de travail (lavage à 60 °C min.).

👉 Renseignements complémentaires: fiches ACW 705 (mesures d'hygiène).

Eduard HOLLIGER,
Agroscope Changins-Wädenswil

Fournisseurs de produits désinfectants

- Gigasept Instru AF: Landi.
- Sensiva: Landi, pharmacies, drogueries.
- Sterillium: drogueries.



Données de base pour la fumure en arboriculture fruitière

La Station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil ACW a édité les «Données de base pour la fumure en arboriculture fruitière». Cette publication a été réalisée avec la collaboration de la Commission romande des fumures, la Commission arboricole suisse allemande Sol et Fumure, l'Institut de recherche en agriculture biologique et le Groupe de coordination sol et fertilisation des Stations fédérales.

👉 **Auch auf Deutsch!**

CHF 7.-

COMMANDE:

- **AMTRA, Agroscope Changins Wädenswil ACW, CP 1012, CH-1260 Nyon 1**
Tél. ++41 22 363 41 52 – Fax ++41 22 363 41 55
E-mail: colette.porchat@acw.admin.ch